

Liste de fournitures RENTRÉE 2023

SEGPA – Collège Henri Sellier – SURESNES

Fournitures communes à tous les enseignements	
Une trousse contenant :	
4 stylos billes (rouges, verts, bleus, noirs)	
1 feutres noirs à pointe extra fine	
1 rollers de correction (Tipp-ex)	
2 feutres Velléda	
2 crayons à papier HB = critérium	
1 taille-crayon réservoir	
1 gomme blanche	
2 bâtonnets de colle	
1 pochette de 4 surligneurs fluo	
1 pochette de crayons de couleur	
1 pochette de feutres	
1 paire de ciseaux	
1 règle graduée de 30 cm + 1 équerre + 1 compas de bonne qualité	
1 agenda	
1 petit cahier grands carreaux 96 pages (cahier de brouillon)	
1 cadenas pour le casier	
1 clé USB nominative	

Français

1 cahiers 96 PAGES 24X32, couverture BLEUE
1 grande pochette plastifiée à 3 rabats bleue

Mathématiques

2 grands cahiers de 96 pages (24x32), grands carreaux, couverture plastifiée rouge
Matériel de géométrie (compas, équerre 60°/30°, rapporteur 0°/180°)
1 grande pochette plastifiée rouge à 3 rabats

Histoire-géographie/ Education civique

2 grands cahiers (24x32) de 96 pages, grands carreaux, couverture plastifiée jaune et vert
1 grande pochette plastifiée jaune

SVT

1 grand cahier (24x32) de 96 pages, grands carreaux, couverture plastifiée VIOLETTE
--

Anglais

1 grand cahier (24x32) de 96 pages, grands carreaux, couverture plastifiée transparente
--

Technologie

1 classeur grand format, couverture plastique souple + feuilles + pochettes plastiques
--

Sciences physiques

1 grand cahier (24x32) de 96 pages, grands carreaux

Champ professionnel HAS

1 grand classeur rigide avec pochettes plastiques et intercalaires (celui de 4 ^{ème})

Champ professionnel Habitat

1 grand classeur rigide avec pochettes plastiques et intercalaires (celui de 4 ^{ème})
1 porte-vues 50 pochettes

Chaque élève est responsable de son matériel, il devra le présenter à chaque cours et en prendre soin toute l'année. Rappel : pendant l'année scolaire, l'établissement prête aux élèves des livres et matériels qui devront être rendus en bon état en fin d'année scolaire, sinon ils seront remboursés.